

À venir

- Tous les vendredis : Marché hebdomadaire, 16H30-19H00, Parking du Bourg, derrière l'église
 - Dimanche 2 : Théâtre, Après-midi, Jean-Louis Rolland, Amicale Laïque
 - Samedi 8 :
 - Stage de théâtre, PESTAC, Ty coat, sur inscription
 - Repas crêpes, Amicale Laïque
 - Mardi 11 : Permanence outils numériques, 9h30-12h00, médiathèque (sur inscription à la mairie ou à la médiathèque)
 - Jeudi 13 : Conseil Municipal, 20h, mairie
- Exposition médiathèque : Travaux de Mélanie Griffon, Calligraphe



Avis de la Mairie – A gerzh an aotrou mear.



La commune, comme tout un chacun, est confrontée à une forte augmentation du coût des énergies. Dès à présent, une augmentation des dépenses sur ce poste énergies est constatée par rapport à la même période l'année dernière et un dépassement du budget prévisionnel est inévitable. Dans ce cadre, des mesures de sobriété ont déjà été actées comme la réduction de la période d'éclairage public et d'autres mesures seront prises, en particulier sur le chauffage des bâtiments communaux. Une sensibilisation des agents et des utilisateurs de salles pour limiter la consommation est en cours, d'autant que les prévisions sur le coût des énergies pour l'année prochaine sont encore plus pessimistes.

À plus long terme, les audits énergétiques en cours sur les principaux locaux, et en particulier les plus anciens illustrent le besoin d'investir dans la rénovation énergétique. De même, l'installation de système de production d'énergie sur les espaces communaux, à l'image des panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la salle des sports, s'impose à nous pour les prochaines années. Nous y travaillons. **Yves Bernicot, Maire**

CCAS

C.C.A.S

Une action collective CLIC & Quimperlé Communauté sur le thème « Bien manger, bien bouger » sera mise en place à Rédéné courant octobre.

Les ateliers auront lieu une fois par semaine entre 9h et 12h à la salle J.L. Rolland.

Les ateliers se déclinent ainsi :

- 1 réunion d'échanges de 2h (le mardi 11 octobre à 9h)
- 11 ateliers physiques de 1h30
- 6 ateliers cuisine de 3 h
- 1 atelier vue
- 1 bilan après 3 mois

12 places sont disponibles et réservées aux + de 60 ans. Les modalités d'inscription paraîtront dans la presse et sur les réseaux sociaux.

CULTURE

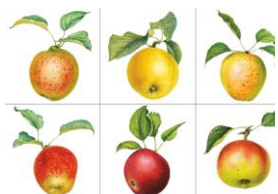
MÉDIATHÈQUE

Venez découvrir ce lieu et pourquoi pas, suivant vos intérêts, vous inscrire pour un abonnement sur le réseau Matilin ou pour les activités. Sans oublier, les diverses expositions qui vous sont proposées. L'accès à ce lieu est ouvert à tous sans condition d'abonnement sauf emprunts de livres, jeux vidéos, dvd...

Exposition : Mélanie Griffon, artiste calligraphe

- Samedi 1^{er} : atelier calligraphie de 10h à 12h animé par Mélanie Griffon (sur inscription)
- Mardi 4 : matinée bébés lecteurs : 3 groupes de 9 enfants : 9h et 11h avec Briac, 10h avec Cécile (en français et anglais)
- Mardi 11 : Informatique avec la conseillère numérique de 9h30 à 12h (Inscription à la mairie ou à la médiathèque)
- mercredi 12 : Club ado Rédéné lire à 17h (à partir du CM2) – Entrée libre
- Vendredi 28 à 14h : animation jeux vidéo, sur inscription

ENVIRONNEMENT



La municipalité a pour projet de créer en 2023 un verger conservatoire.

Il s'agit d'y planter d'anciennes espèces de pommiers typiques de la Région, qui en comptait autrefois beaucoup.

Afin de ne pas perdre cette biodiversité, un inventaire des pommes de la commune est en cours en collaboration avec l'association Arborépom. Les espèces répertoriées pourront ainsi être sauvegardées dans le verger. Vous êtes invité à prendre contact avec la Mairie si vous pensez détenir une espèce ancienne.

ASSOCIATIONS, SPORTS, JEUNESSE

RÉDÉNÉ PRATIQUE

Vous avez pu découvrir une partie de nos associations lors du forum. La liste de toutes les associations et des activités proposées est disponible sur le dépliant Rédéné Pratique. Vous trouverez aussi les différents services de la commune, les contacts, etc... Les dépliants sont à votre disposition à la mairie, à la poste, à la médiathèque, dans les boîtes à livres et l'ensemble de ces informations sont en ligne sur le site internet.

PASS'SPORT

Le Pass'Sport revient cette année, de juin à décembre 2022. Il donne droit à un montant de 50€ pour le bénéficiaire afin de s'inscrire dans un club affilié à une fédération sportive agréé par le Ministère des Sports. Les bénéficiaires sont ceux concernés par l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, l'allocation aux adultes handicapés, et également les étudiants boursiers via le CROUS jusqu'à 28 ans ou les titulaires d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales. Les personnes éligibles ont reçu un email du Ministère des Sports entre début juillet et fin août ou entre septembre et octobre pour étudiants. En cas de non-réception de ce code début septembre, un site web est en place afin de vérifier l'éligibilité : www.pass.sports.gouv.fr puis cliquez sur "obtenir mon code".

BREAKDANCE

Les cours de Breakdance en lien avec l'espace jeune pour les 9 à 17 ans inclus ont repris le 14 septembre. Il est toujours possible de venir essayer et s'inscrire. Grégory, le professeur, vous attend le mercredi de 17h30 à 19h00, à la salle Jean-Louis Rolland.

NUMÉROS UTILES

SERVICES PUBLICS

Mairie

Place de l'église - 02.98.96.70.44 - mairie@redene.bzh
Lundi / Mardi/ Jeudi / Vendredi : 8h45 - 12h15 / 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h45- 12h15 - Samedi : 9h00 - 12h15
<https://www.facebook.com/villederedene>

Services Techniques 02.56.46.10.21
services.techniques@redene.bzh

Agence postale - 06.25.83.57.11
Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45 - 11h45 / 16h30 - 18h00
Mercredi : **Fermé** / Samedi : 9h00 - 12h00

Services des eaux - Assainissement - SPANC
Quimperlé Communauté : 02.98.96.37.46
Astreintes eaux / assainissement : 06.38.72.13.27

Garderie périscolaire

Maternelle, Rue du Penty 02.56.46.20.28
Primaire, Place de l'Eglise 02.56.46.20.21

Transport scolaire : TBK : 02.98.96.76.00

Médiathèque Espace Yvonne Chauffin, Place de l'Église
02.98.35.07.99 mediatheque@redene.bzh
Mardi et Vendredi : 16h30 - 18h30
Mercredi et Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Espace jeunes

12 rue de Rosbigot - 06 83 05 75 39 service.jeunesse@redene.bzh

SANTE

Médecins (maison médicale) : 02.57.81.00.20
Drs M. MAHIEU, F. LE CHEVALIER, F. ADAM et L. ANDLAUER

Pharmacie des fougères : 02.98.96.73.54

NUMEROS D'URGENCE

Pompiers : 18 / SAMU – SMUR : 15
Centre antipoison : 02.99.59.22.22
Police : 17 / Gendarmerie de Quimperlé : 02.98.96.00.58

ETAT CIVIL AOUT-SEPTEMBRE

3 Naissances dont :

19/08 Kiara ZÉQUES

Décès :

02/09 : Eric LE LAN
04/09 : Annie LE DISCOT née SINIC
04/09 : Wilfrid DULONG
19/09 : Christian BRAULT

INFOS TRAVAUX

C'est en cours :

Salle Multi-Activité « Dojo » : étanchéité et bac acier
Déplacement du radar vers Liminec

A venir :

City Stade et pose de 2 portails
Mise en place barrière et potelets sur le trottoir en face de la Poste

ACTIVITÉS COMMERCIALES

Marché, Tous les vendredis, retrouvons-nous sur le parking **place de l'église de 16H30 à 19H00**. *En cas de mauvais temps, repli sous le boulodrome couvert.*

Nouveau : Nous accueillons un nouveau commerçant, Claude, Les Vergers de Porsguern. Flash info ; il était au marché de Noël ! Il vous propose confitures, pâtes de fruits, caramel au beurre salé. Le tout fait maison, ainsi que de succulentes crêpes pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Miam !! 😊



Vous retrouverez vos différents commerçants : glaces, gâteaux, macarons, légumes, miels, fromages, pâtés, exotiques ; accras, brochette, plat du jour, réparateur de vélos, bougies, foulards...

Nous espérons prochainement avoir de nouveaux commerçants pour vous : pâtisserie, poissonnerie, food truck... Si vous connaissez du monde, n'hésitez pas à leur dire de nous passer un petit coup de fil ou envoyer un mail mairie@redene.bzh

💡 LE SAVIEZ-VOUS ?

Les différents travaux sonores sont soumis à un respect d'horaires et de jours pour le bien de tous. Rappel, sur notre commune, les jours et plages horaires sont les suivantes :

- Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 19h30
- Samedi de 9h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pendant les horaires de pause déjeuner, il est recommandé d'éviter ces nuisances. Le non-respect de ces jours et horaires est soumis à une amende conséquente